

Natacha Litzistorf

AG des Verts lausannois 2019

Direction logement, environnement et architecture (LEA)

Politique du logement. 2018 marque l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). Une *étude* sur l'état de la situation en ville de Lausanne a été commandée à iconsulting (3 étapes : 1.comprendre-portrait du territoire. 2. Planifier-vision, scénarios et simulation. 3. Agir- mise en œuvre). Cette étude nous permettra de mieux connaître la répartition de tous types de ménage par quartier. Elle nous offrira notamment la possibilité de définir une politique de logement d'utilité publique (LUP) plus fine afin de mettre en œuvre le principe de mixité sociale. La construction de logements pour tous se poursuit notamment par le biais de la SILL : livraison des logements du quartier des Fiches avec le lot 11 en automne 2019, livraisons du projet des Falaises au printemps 2019. La SILL développe également plusieurs projets (location et PPE) à l'écoquartier des Plaines-du-loup. *L'assainissement énergétique* des bâtiments de la Ville continue suivant la planification. Cette action est également l'occasion de réfléchir l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (installation d'un ascenseur à Industrie 13) et de repenser les pieds d'immeuble (jolie opération en cours à Pontaise 15 où nous avons réussi à enlever deux box de garage afin de recréer un petit parc public).

Politique des établissements. *L'Auberge de Beaulieu* a retrouvé un exploitant. Il a été choisi pour son envie de mettre en musique le « café à la Berlinoise » et pour les activités proposées en synergie avec la Collection de l'art brut. L'établissement du *Barbare* a également trouvé son nouveau tenancier dont le nom sera révélé prochainement. L'ensemble de *Riponne 10* prend plus de temps que prévu. Un partenaire a été identifié et le projet est en train de s'affiner avec lui. **Politique des édicules.** L'édicule de *Rumine* et celui de la *Maladière* seront dévoués à des activités culturelles. L'édicule de *Chailly* va retrouver une activité florissante avec une marchande de glaces. La *Cabane des Cygnes* à Vidy a été attribuée à un nouveau partenaire dont le nom sera bientôt diffusé. L'édicule du Bois-de-Beaulieu est en passe de trouver une nouvelle affectation dont le repreneur sera choisi mi-2019.

Construction et rénovation d'infrastructures. Par le biais du Service architecture, la construction et la rénovation d'infrastructures a suivi son cours dans les domaines du **sport**, de la **culture**, des **écoles** et de la **sécurité**. Après la reprise du LS par Ineos, *Stade de la Tuilière* a été soumis à de nouvelles modifications. Pour le *Stade de la Pontaise* (ses mises aux normes sécurité et Athletissima), une commission patrimoniale a été mise sur pied pour le passage en revue de toutes les mesures à prendre. Quant à la rénovation de la salle Apothéloz et l'agrandissement du *Théâtre de Vidy*, l'ensemble est également passé par une commission patrimoniale. *La Collection de l'art brut* est en travaux pour accueillir un ascenseur (PMR) et un nouvel espace d'accueil. Le projet du *Capitole* a été challengé afin de pouvoir être en cohérence avec les ressources financières allouées. Les projets de *Béthusy* et du *Belvédère* avancent à grands

pas, tout comme *Riant-Pré* aux Fiches, avec le bois à l'honneur pour deux projets. Le projet de la *RAMA II* est en cours. Le nombre des chantiers en forte en augmentation a induit une réallocation de ressources sur la *sécurité de chantier*. Les enjeux quant aux procédures de *permis de construire, permis d'habiter et permis d'utiliser* sont cruciaux. Le rapport de la Cour des comptes a émis une série de recommandations en vue de simplification. La Ville doit s'organiser pour les mettre en œuvre.

Environnement et santé. Le Rapport-préavis sur *l'amiante* a permis de mieux cerner les enjeux et le jeu des acteurs, de mettre à plat les procédures notamment celles en lien avec le canton et de développer un plan de mesures. La question de la 5G est très prenante. Suite aux différentes actions politiques entreprises, des mises au point ont été / sont nécessaire afin de savoir comment agir au mieux, dans le cadre légal. Ce dernier semble laisser très peu, voire aucune, marge de manœuvre aux communes. Le Rapport-préavis concernant *l'Aéroport de la Blécherette* est prêt. Des résultats sont déjà perceptibles concernant un rééquilibrage des vols nord-sud. Il n'en demeure pas moins que les riverains posent toujours des questions de fond concernant l'avenir de cet aéroport et le montant de la redevance actuellement versée. La santé c'est aussi l'affaire des villes. C'est pour cette raison que la Ville de Lausanne a décidé de lancer trois démarches : une démarche global active city (portée par le Syndic), une labellisation *Communes en santé* (diagnostic terrain) qui est en cours et une approche stratégique via le Réseau *Ville-santé* de l'Organisation mondiale de la santé. Un programme de sensibilisation et d'actions concernant les *perturbateurs endocriniens* a été lancé avec les Centres de vie infantine.

Projets urbanistiques. *Malley gazomètre* a été repris par la Direction LEA. Cette année a été marquée par la création de la Fabrique de Malley et l'arrivée par un nouveau chef de projet (2019). Par ailleurs, un complément d'études (qui prendra 2 ans) doit être demandé pour la question de la pollution des sols. *Pôle Gare* porte la coordination entre les « trois pièces » de ce morceau de ville en train de se réaliser: SV Rasude, Agrandissement de la Gare avec Léman 2030 et Plate-forme 10. Une commission du CC a été créée, comme lors de la précédente législature, pour suivre l'ensemble. Une étape importante a été franchie avec la finalisation du dispositif conventionnel de l'interface multimodale de la Place de la Gare comprenant 5 conventions. Le projet de la place de la gare a évolué notamment avec le renoncement de la boucle de rebroussement, un repositionnement des arrêts de bus, une demande d'escaliers roulants (pas acquis), un affinage quant à la problématique des PMR et une augmentation de la végétalisation. Le projet d'espaces publics du quartier des Fleurettes a été mis à l'enquête avec les améliorations demandées par les habitants. Un concours pour les espaces publics sous-gare a été mené et a consacré un projet : le Boulevard. Sa force est en outre de rendre le boulevard de Grancy piéton, des créer de nouvelles places, de tenir compte des différents rythmes en lien avec les usages de la gare et de préserver les échappées visuelles. Le quartier de la Rasude évolue (part de logements, LUP, passage de la voie verte, etc.) et se trouve aux portes du Plan d'affectation et de la Convention d'équipement de quartier. Concernant Plate-forme 10, la rampe de mobilité douce voit le jour et le projet

d'intensification de la végétalisation du site est en discussion. Un nouveau schéma de circulation et une étude de stationnement ont été établis pour l'ensemble de ce morceau de ville.

Arbres. La *Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier* a été adoptée. Le but est d'offrir une vision globale et à long terme, de renforcer le droit de l'arbre face aux droits à bâtir et de diriger les pratiques vers des mécanismes de compensation systématique vers du 1 pour 1. Cette stratégie se décline par : des normes et des outils pour cadrer ; une volonté de qualité et de quantité ; des projets emblématiques pour passer de la parole aux actes ; de la sensibilisation et des incitations pour motiver tous les acteurs ; et des moyens alloués pour nos ambitions. Elle pose les bases pour : mieux intégrer l'arbre dans le PGA, actualiser le plan de gestion forestier, adopter un règlement pour la protection des arbres, faire l'inventaire de la pleine terre, adopter un règlement pour le Fonds des arbres et mieux protéger les arbres fruitiers. Un axe important est également de valoriser les produits de la forêt en donnant un coup d'accélérateur à la construction bois, et par le biais du Parc périurbain, créer une plateforme régionale pour faire se rencontrer l'offre et la demande pour le bois de service et pour le bois d'énergie.

Suite aux refus de nombreuses communes, le *Parc périurbain du Jorat* a pris une nouvelle forme : il se développera entièrement sur le territoire lausannois. Un préavis sera présenté au CC d'ici la fin de l'année 2019.

Concernant la **Politique d'agriculture urbaine**, le Chalet *Boverat* a été acheté par la Ville. L'ensemble des terres est confié à un de nos fermiers qui convertira la moitié de l'exploitation des terres en culture sans intrants (équivalent de la culture bio ; mais le bio est donné par exploitation), l'autre moitié étant considérée comme des terres de compensation face à la perte de terres).

Concernant la ferme de *Rovéréaz*, le projet s'est développé. La partie agricole (33 hectares) se développe bien et le Plan d'affectation va partir à l'examen préalable au Canton en février 2020 (rénovation des bâtiments et pour la route d'accès aux bâtiments, tout comme la préservation du paysage). La partie de la coopérative l'Autre temps est peu freinée par un positionnement du Canton différent, mais de bons résultats ont été obtenus. Un soutien supplémentaire a été accordé au Jardin aux mille mains qui fonctionne à merveille.

Informatique. Fin 2018, un nouveau chef de service a été engagé. Deux grands projets essentiels pour la bonne marche de la Ville sont en voie d'implémentation : *SIF 2020* pour le Service des finances et *GIMMO* pour le Service logement et gérances. Plusieurs schémas directeurs de services ont été établis ; ils sont destinés à poser une vision stratégique et à planifier les évolutions informatiques nécessaires. La Cyberadministration est en marche : prémisses de guichet universel et projet emblématique au Contrôle des habitants. Sur demande du CC, la commission consultative d'informatique va reprendre vie.

Participation. La plate-forme participation est venue en support de plusieurs projets dans les différentes directions : Plaines-du-loup, Riponne-Tunnel, PDCom

et PGA. Une synergie s'établit avec la Politique de quartiers. Des méthodes participatives ont également été mises en œuvre pour les réorganisations des services (SOI, ARCH, SLG, SPADOM).

Durabilité. Des *expositions* de sensibilisation à la problématique ont été présentées au public : SMart, territoires en mouvement au Forum de l'hôtel de Ville et Objectifs mondiaux de développement durable sur la Place de l'Europe. Un projet interreg, Naturopolis, a été développé avec Annecy : il fait la part belle à la valorisation des espaces naturels en milieux urbains.